

**Emergence et adaptation de formes de développement local : analyse de quelques expériences observées en moyenne montagne**

Chassany J.P.

*in*

Duché G. (ed.).  
Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz

Montpellier : CIHEAM  
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 3

1994  
pages 87-95

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI940560>

To cite this article / Pour citer cet article

Chassany J.P. **Emergence et adaptation de formes de développement local : analyse de quelques expériences observées en moyenne montagne.** In : Duché G. (ed.). *Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz.* Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 87-95 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 3)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Emergence et adaptation de formes de développement local : analyse de quelques expériences observées en moyenne montagne

Jean-Paul CHASSANY

Institut National de la Recherche Agronomique–Economie et Sociologies Rurales, Montpellier (France)

## Introduction

Le monde rural, plus particulièrement dans les zones de montagne, a subi, depuis le début du siècle, les effets d'une forte déprise agricole et d'un exode accentué.

Ce monde rural, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, peut être alors caractérisé par un savoir-faire technique peu compatible avec l'évolution des contraintes socio-économiques, en particulier avec la nécessité d'accroître la productivité du travail en agriculture dans un processus d'intégration croissante au marché.

Comment se sont réorganisées les activités agricoles et rurales dans ce contexte?

Peut-on parler de développement local au sens d'une restructuration locale, pas seulement subie mais construite par les acteurs locaux, éventuellement sous l'influence des incitations extérieures fortes, telles que les incitations par les prix ou les aides diverses de l'Etat?

Quel est le caractère durable de ce développement local et quelles sont les capacités d'adaptation des sociétés rurales locales à une conjoncture essentiellement évolutive?

Nous essaierons de répondre à ces questions au travers de l'analyse de cas de développement local, en particulier celui du Causse Méjan<sup>1</sup> apparemment réussi et dont on peut penser qu'il est relativement exemplaire et précurseur pour un certain nombre d'autres situations, qui seront également évoquées.

## I – Quelques rappels historiques : la marginalisation des zones difficiles

### 1. Le contexte économique des années 1950 et la marginalisation des zones difficiles

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, et à la suite des destructions massives qu'elle a entraînées, il s'agit de reconstruire l'économie française et d'en profiter pour moderniser les infrastructures du pays. Cette modernisation concernera différents secteurs en particulier les communications, l'énergie, la sidérurgie, l'automobile, les machines-outils...

La reconstruction induit une croissance économique forte et constitue un formidable appel de main-d'oeuvre susceptible d'absorber un exode rural commencé dès le début du siècle, freiné pendant la Deuxième Guerre et qui reprend de plus belle dans les années 1950.

Les techniques archaïques, une structure foncière inadaptée à la mécanisation, un surpeuplement des campagnes, le refus par les jeunes d'un mode de vie sans confort et des revenus monétaires faibles, incitent les jeunes, notamment les filles, à émigrer vers les villes où la modernisation de l'industrie bat son plein.

De fait, mises à part certaines régions agricoles (comme la Beauce, la Picardie ou la Normandie pour les céréales et l'élevage ou bien les grands bassins viticoles), les autres zones rurales voient leur population active diminuer cependant que le niveau de leur production agricole stagne. Certaines zones, telles que les zones de montagnes, se trouvent ainsi marginalisées en raison d'une déstructuration profonde des économies agricoles traditionnelles. Les conditions de milieu étant plus difficiles eu égard aux techniques et aux moyens matériels mis en œuvre, on considère ces régions comme marginales et naturellement pauvres – on parlera de faibles potentialités naturelles. Plus tard, les responsables politiques s'abriteront derrière la notion de « handicaps naturels ».

Logiquement, le planificateur de l'époque assignera à ces régions des vocations naturelles limitant ou excluant les possibilités de développement d'une agriculture où la productivité des facteurs, travail et capital, soit comparable aux zones « riches ». Les utilisations proposées pour ces terres sont au mieux le *ranching* à l'australienne (même si les zones rurales de la vieille Europe ne sont en aucune façon comparables aux espaces illimités et peu habités de ce pays) et le reboisement et ce d'autant que les industries papetières réclament de la matière première.

Néanmoins, à l'orée des années 1960, la perspective de la construction du Marché Commun incite les responsables politiques à favoriser la modernisation de l'ensemble de l'agriculture pour laquelle la France semble la mieux dotée, quitte à compenser les retards pris par certaines zones par des politiques adaptées.

Si, dans cette optique, ce sont essentiellement les régions comparativement les plus riches naturellement qui sont concernées, nous verrons comment les autres ont pu, dans certaines conditions, se rattacher au modèle de développement proposé.

## 2. La modernisation de l'agriculture dans les années 1960-1975

### A. Le schéma général pour l'agriculture française

La Loi d'Orientation Agricole de 1960/62, destinée à accélérer la modernisation de l'agriculture française, va créer les conditions de cette modernisation. Elle repose sur quelques options simples, conformes à la rationalisation du processus de production, fondées sur la théorie économique néo-classique standard mais adaptées aux spécificités de l'agriculture.

Ces options peuvent être résumées ainsi :

- maintien du caractère familial de l'entreprise agricole à 2 Unités Travailleurs Hommes (UTH) ;
- approvisionnement du marché agricole national et des marchés extérieurs (exportations vers la CEE) où la demande est forte et le niveau des prix relativement favorable ;
- spécialisation du travail au sein des exploitations agricoles et au sein des régions, ce qui implique des échanges assez importants sur le marché pour que les exploitations agricoles se procurent les intrants nécessaires qui ne sont pas, comme dans le modèle antérieur, produits par l'exploitation ;
- mécanisation des tâches dans la mesure du possible ;
- aides de l'Etat au niveau des investissements ; puis, plus tard, soutien des prix ;
- co-gestion du secteur agricole par l'Etat et la Profession Agricole organisée sur un mode consulaire démocratique, avec l'aide financière des Pouvoirs Publics. Cette co-gestion couronne les efforts menés notamment par la JAC et ce qui deviendra la FNSEA ainsi que le CNJA depuis la veille de la Deuxième Guerre mondiale ;

– les moyens considérables mis en œuvre concernent :

- \* la restructuration foncière avec la création des SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Équipement Rural),
- \* l'accès au crédit à des taux très favorables aux agriculteurs, souvent inférieurs aux taux d'inflation,
- \* l'organisation de la vulgarisation et de la formation professionnelle agricole,
- \* l'aide à la structuration de la Profession Agricole.

### **B. Intérêt et difficulté pour les zones marginalisées**

Dans certaines zones marginalisées, la JAC commence à former, dans les années 1950–60, quelques élites, jeunes et dynamiques, issues des catégories d'exploitations moyennes ou petites, attirées par le modèle productiviste tel que le prônait la Loi d'Orientation Agricole et qui veulent relancer l'agriculture de ces zones difficiles.

Ces jeunes agriculteurs vont constituer une réponse potentielle aux alternatives proposées, telles que le reboisement ou l'élevage extensif.

Néanmoins, leur faible nombre et leurs moyens matériels et financiers réduits nécessitent, malgré l'existence d'un certain nombre de conditions qui leur sont favorables à cette époque, une intervention plus volontariste des pouvoirs publics qui, aux mesures déjà existantes de la Loi d'Orientation Agricole, vont rajouter des aides spécifiques susceptibles de compenser les handicaps naturels.

## **II – Quelques exemples de redéploiement local dans les zones difficiles (1960-1975)**

L'exode rural libère des terres. Les SAFER constituent un outil pour permettre aux agriculteurs restant en place d'agrandir leur exploitation. La procédure du remembrement favorisera le rassemblement de parcelles, dispersées et réduites en surface, en grands ensembles mieux adaptés à la mécanisation.

Le Crédit Agricole recevra pour mission la distribution de crédits à faibles taux d'intérêt pour l'ensemble des opérations de modernisation agricole et de restructuration foncière via les SAFER.

Le marché des produits animaux est très favorable aux producteurs.

Cet ensemble de conditions ne suffit pas néanmoins à provoquer un renouveau agricole dans l'ensemble des zones marginalisées. De nombreuses régions continuent à décliner, même jusqu'à nos jours.

Parmi les tentatives qui semblent avoir réussi, c'est-à-dire permis la constitution d'un tissu d'exploitation viables susceptibles de se reproduire, on peut citer le cas du Causse Méjan.

### **1. Le développement local sur le Méjan**

Le Méjan, plateau karstique, situé à 1 000 m d'altitude et peuplé de 500 habitants, est le domaine d'activités agro-pastorales traditionnelles vouées essentiellement à la production de céréales (froment), de lait de brebis pour le Roquefort et de viande de mouton et d'agneaux. L'exode rural y touche beaucoup de petites et moyennes exploitations mais également certaines grandes structures déjà présentes. Le remembrement est facile à envisager. On note en 1970 une centaine d'exploitations agricoles. Tout au long des années 1960 à 1975, un processus de développement local animé par un petit groupe de syndicalistes paysans va se dérouler et permettre à cette région désertique, où il semblerait que la vie sociale dut s'arrêter, de défier en quelque sorte la vision théorique et quelque peu manichéenne expliquant, *ex ante*, dans cette zone, la désertification et la non compétitivité définitive des entreprises agricoles classiques du modèle de production dominant.

Après une période où le reboisement d'exploitations entières, abandonnées, a été réalisé, couvrant environ 3 000 ha sur les 33 000 ha du Causse Méjan et, après diverses études sur l'avenir des exploitations du plateau et les possibilités de restructuration foncière, l'Etat va mener dès 1965 une expérience originale,

relativement intégrée, de réanimation de l'économie locale. Un plan d'aménagement rural est étudié par la DDA et la Chambre d'Agriculture, en liaison avec les jeunes agriculteurs syndicalistes, pour réaliser les équipements publics indispensables (adduction d'eau dans tous les lieux habités à partir d'une source située sur l'Aigoual, équipement en routes goudronnées, téléphone et électricité, restructuration foncière de plus d'un tiers des exploitations accompagnée d'un plan d'investissement – et de financement – en clôtures, matériel, bergerie moderne et cheptel) permettant l'installation de jeunes dans de bonnes conditions.

De fait, la réussite de ce plan d'aménagement, en apparence octroyé par les Pouvoirs Publics et réalisé pour faire un exemple sur une zone difficile (Pisani 1965), n'a été possible que parce que, pendant la décennie précédente et pendant sa mise en œuvre, un important réinvestissement intellectuel sur la zone a été réalisé à la fois par les responsables administratifs et politiques du département et par les agriculteurs – notamment au travers de leur groupement de vulgarisation agricole (GVA), animé par un technicien dynamique et secondé par les jeunes syndicalistes de la JAC –. En particulier, le Plan d'Aménagement a en grande partie été élaboré par les Causseards avec les Services Publics.

La prise de conscience collective qui en résulte se renforce ensuite du fait du projet de création du Parc National des Cévennes (PNC) qui voit le jour en 1970 (le causse Méjan comprend 1/3 de sa surface dans la zone centrale du PNC, les 2/3 restants étant inclus dans la zone périphérique).

C'est ainsi que l'Association Le Méjan, regroupant les 450 habitants du Plateau, est mise en place dès 1970 pour constituer un interlocuteur collectif ayant assez de poids face à une institution dont on pressent qu'elle aura une forte influence sur la région. Cette association sera simultanément un remarquable instrument de réactivation de la vie sociale locale.

Enfin, à partir des années 1970, la Recherche (l'INRA et le CNRS), au travers d'actions incitatives de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique lancées pour mieux comprendre l'évolution des zones difficiles, notamment de montagne, va s'intéresser à ce modèle de développement perçu alors comme un contre-exemple.

Le diagnostic agro-écologique, puis un travail méthodologique d'analyse des relations entre dynamique écologique et dynamique économique et sociale menés en collaboration étroite avec les acteurs locaux, vont accroître encore cette réappropriation du milieu et de ses possibilités productives par les ruraux et, en particulier, les éleveurs mais aussi par les décideurs institutionnels qui ont alors en charge le dossier.

En tout état de cause, le réinvestissement intellectuel considérable réalisé dans cette zone (où, dix ans plus tôt, le déclin semblait inéluctable) et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan relativement cohérent et intégré de développement rural dans une perspective de modernisation des élevages, semblent être les principales caractéristiques du développement local sur le Méjan.

La création de l'Association Le Méjan en 1970 n'est que la cristallisation du consensus social local apparent et, peut-être, provisoire, dans une situation difficile où l'avenir est incertain, mais malgré tout longuement préparée, cependant que les travaux de recherche ne font qu'approfondir la connaissance que les causseards peuvent avoir de la dynamique de leur redéploiement.

## 2. Le cas des autres petites régions

L'expérience du Méjan semble être la plus exemplaire et, peut-être, l'une des plus précoces et qui anticipait sur les évolutions à venir. Néanmoins, les autres situations où l'on peut parler d'un réel développement local, semblent avoir suivi, avec des décalages divers et selon des modalités qui leur sont propres, le même cheminement : la formation de quelques leaders, la réappropriation par les acteurs locaux d'une représentation positive du milieu et de son aptitude à produire suivant les schémas modernes et la mise en œuvre d'un minimum d'actions concertées et intégrées, avec l'aide de la puissance publique (Vallée Française, Pays de Sault, certains cantons de la Margeride, le Malzieu, plateau du Larzac...), les exemples sont nombreux.

Une autre caractéristique est vraisemblablement liée à l'existence ou à la mise en place d'une filière agro-alimentaire de produits de qualité (Roquefort pour les Causses, fromages de chèvre pour les Cévennes, viande de qualité en Limousin...).

Enfin la dernière caractéristique est, pendant cette période (1960–75), la non remise en cause du modèle productiviste de production agricole.

Dans les zones de montagne, l'émergence d'expériences de développement local suscitera les éléments d'une politique agricole plus adaptée aux handicaps naturels. Les responsables politiques s'inspireront des exemples suisses, autrichiens ou italiens (*communita montane*) pour élaborer des propositions présentées auprès du gouvernement français, puis de la CEE, afin de bâtir progressivement un ensemble d'aides spécifiques (directive CEE 75/268) : aides au revenu comme l'Indemnité Spéciale Montagne, concept de zones de montagne, de zone de piémont pour différencier et accroître par rapport aux autres régions le niveau des aides aux investissements. De même, on développera la notion de politique de développement intégré et on tentera la mise en place de chartes intercommunales dont P. Campagne parle dans ce document.

### 3. Les résultats

Si la diminution de la population agricole n'est pas totalement arrêtée, on constate un fort rajeunissement des actifs agricoles, un accroissement du nombre de candidats à l'installation (ce qui traduit un « optimisme local » plus grand que dans la période antérieure) et la mise en place d'unités de production agricole modernisées et viables.

Le développement local, du point de vue économique, touche essentiellement les activités agricoles. Mais la réactivation sur des bases nouvelles d'une vie sociale locale, qui s'était étiolée du fait de l'exode rural, créera simultanément des conditions favorables au maintien, voire à l'extension du secteur artisanal et des services.

Enfin, les prix des produits de l'élevage conservant un niveau élevé, les revenus des agriculteurs complétés par les subventions à la production continuent à croître, même si l'on constate une grande variabilité entre les exploitations d'une même région. Ainsi la période sera caractérisée par une forte accumulation de capital dans la plupart des exploitations agricoles des zones difficiles, ce phénomène étant renforcé par l'existence de taux d'intérêt réels négatifs.

La période suivante (1973–90), fortement perturbée par l'émergence de la crise économique générale, liée en partie aux chocs pétroliers mais marquée aussi par le poids des excédents agricoles de toutes sortes sur les prix à la production, sera de ce fait abordée par les zones qui ont bénéficié d'un certain développement local, dans des conditions relativement favorables.

Cependant l'adaptation à cette nouvelle situation va remettre en cause les anciennes solidarités et induire l'émergence d'un autre type de développement.

## III – Adaptation des modèles de développement local en zone rurale difficile à dominante agricole dans les années 1975–90

### 1. Les premiers nuages

#### A. Au niveau macro-économique

Après les difficultés de redémarrage des systèmes productifs locaux dans le cadre du processus de développement local que nous avons essayé de caractériser pour les régions difficiles, celles qui ont pu et su s'en saisir et le maîtriser, on peut dire qu'à partir des années 1970 une sorte de vitesse de croisière est atteinte.

Néanmoins de nouvelles contraintes extérieures, de nature macro-économique, vont se manifester : les gains de productivité sont tels en agriculture, en France et en Europe, que l'on se retrouve face à des excédents difficiles à écouler.

La politique de soutien des prix a été efficace et, même pour les produits de qualité labellisés comme pour l'industrie du Roquefort par exemple, l'augmentation de la consommation ne suit pas celle de la production. Des mesures de contingentement vont progressivement être prises surtout à partir des années 1985 pour le lait de vache au niveau CEE d'une part et pour le lait de brebis (par Roquefort) d'autre part : d'un prix élevé garanti au niveau interprofessionnel (industriels et éleveurs), on s'achemine vers un paiement garanti pour une production contingentée.

Par ailleurs, l'ouverture du Marché Commun à la Grande-Bretagne entraîne une concurrence très vive sur la viande d'agneau.

Parallèlement, la crise pétrolière se répercute sur les prix des intrants : l'ensemble des consommations intermédiaires (machinisme, engrais, pesticides, aliments du bétail, bâtiment d'élevage...) voient leur coût augmenter, du moins au début des années 1970, jusqu'en 1983/84.

Le ralentissement, puis l'arrêt de l'inflation après 1983, et l'accroissement du coût réel de l'argent avec des taux réels pour l'agriculture positifs (ce qui n'était pas le cas dans la période antérieure) rendent plus difficile le financement des investissements.

Enfin, le niveau des aides publiques stagne même si celles-ci sont mieux ciblées, mieux contrôlées et surtout davantage diversifiées.

Sur un autre plan, l'exutoire que constituaient les secteurs secondaires et tertiaires pour l'exode rural (même si cet exode s'est réduit) est fortement compromis par la montée du chômage. On comprend dès lors que le nombre de candidats à l'installation augmente en agriculture.

## **B. Au niveau local**

Dans les zones difficiles, qui sont souvent des zones de montagne ou en tout cas des zones très hétérogènes du point de vue des caractéristiques écologiques, les systèmes d'élevage modernes mis en place et relativement spécialisés vont s'appuyer sur la culture céréalière ou fourragère, ou l'achat d'aliments du bétail, au détriment du prélèvement traditionnel des ressources fourragères spontanées qui n'est plus effectué qu'accessoirement par les troupeaux (au moment où les besoins physiologiques du troupeau sont les plus faibles, en été par exemple).

Ainsi de vastes espaces s'embroussaillent, se ferment progressivement, se transforment en espaces boisés naturels de mauvaise qualité et sont par conséquent soustraits des terres utilisables par les éleveurs.

Sur un autre plan, l'installation des jeunes agriculteurs – on a vu que le nombre des candidats a plutôt tendance à croître – est rendue plus difficile par la revalorisation de fait des exploitations modernisées et des terres sur lesquelles elles sont constituées. Le prix des terres s'accroît au-delà de la moyenne française alors que partout ailleurs on note déjà une baisse du prix du foncier.

## **2. Les réactions d'adaptation des systèmes productifs au niveau local**

Pour parer à la baisse des revenus, les éleveurs vont tout d'abord réagir en augmentant l'effectif des animaux et en intensifiant les cultures, ce qui revient à intensifier le facteur terre réellement utilisé et le facteur travail. De fait, cela signifie qu'à ce stade le modèle de production n'est absolument pas remis en cause.

Dans un second stade, les exploitants vont réutiliser en les réaménageant certains des espaces qu'ils avaient été amenés à sous-utiliser et qui s'étaient fermés aux troupeaux.

Déjà on peut voir une tentative de déspecialisation relative des exploitations qui se renforcera à travers diverses tentatives de diversification et des productions et des activités, à tel point qu'on pourra parler de systèmes d'activités (ex : en Cévennes ou dans les garrigues du Montpelliérais, les agriculteurs associent certaines activités : transformation de produits agricoles, vente en circuits courts ou directs, accueil à la ferme – fermes-auberges, gîtes ruraux, parcs de loisirs ruraux, équitation...).

De la même manière, les éleveurs de vaches laitières vont développer parallèlement, faute de droits à produire suffisants, des troupeaux de vaches allaitantes...

Enfin, cette période est caractérisée aussi par l'émergence de complexes familiaux de production qui permettent, à partir d'une exploitation originelle et par l'intermédiaire d'une forte diversification des activités, l'installation de plusieurs enfants mariés là où autrefois un seul était prévu.

En termes de développement local, l'apparent consensus local des années 1960–75, entre les agriculteurs d'une même région, semble se dissoudre là où il avait pu s'instaurer. Le combat des "pionniers" étant gagné et malgré les nombreux problèmes qui émergent, le retour à l'individualisme prime chez les jeunes ; et, ce, d'autant que les modes de vie changent (les agriculteurs par exemple prennent des vacances...). Le règne de l'entreprise privée, se comportant de manière indépendante de ses voisines, semble s'affirmer ; cependant que des programmes d'aides relativement sectoriels de la Communauté viennent remplacer progressivement les plans de développement intégrés.

De plus, malgré les efforts d'adaptation, sinon de maintien des agriculteurs, le poids du secteur agricole dans les économies locales va avoir tendance à diminuer, d'autres utilisations de l'espace se faisant jour : espaces cynégétiques, espaces protégés, espaces de loisirs plus ou moins organisés et valorisés sur le plan commercial.

Enfin, et simultanément, le monde des agriculteurs perd à nouveau la maîtrise de l'espace qu'il avait pu reconquérir dans la phase précédente et ce d'autant que les SAFER ne peuvent plus jouer leur rôle de réattribution des terres aux agriculteurs puisque les prix du foncier sont à la baisse – phénomène qui ne touche les zones difficiles que tardivement par rapport aux autres régions agricoles mieux dotées quant au milieu.

Ainsi le développement local n'est plus seulement l'affaire des paysans et il passe entre les mains d'autres acteurs provenant d'autres secteurs de l'économie, le monde rural se complexifiant par la même occasion.

## **IV – Les années 1990 : une approche systémique du développement local, intérêt pour l'élaboration d'outils d'aide à la décision**

Cette phase actuelle peut être caractérisée sur le plan agricole par :

- d'une part, le développement de la diversification des produits et des activités liées à l'agriculture. Cette diversification s'orientera davantage vers des produits et des services de qualité (par exemple agrotourisme de haut niveau) liés à un environnement original et supposé non pollué.
- d'autre part, la prise en compte de plus en plus explicite des préoccupations environnementales d'une société à dominante urbaine et industrielle prête à rétribuer les paysans pour le service d'entretien de la Nature qu'ils assuraient jusqu'à maintenant gratuitement, puisqu'au lieu d'être un objectif, la gestion de l'environnement pouvait (et peut encore très souvent) être considérée comme une externalité non rémunérée.

A cet égard, l'acceptation par la Profession Agricole de ce rôle est d'autant plus compréhensible que les aides au revenu par le soutien des prix n'étant plus envisagé pour l'avenir – et ce en relation avec les négociations du GATT et le souhait de la Communauté Européenne de revenir à la « vérité » des prix, supposée plus saine dans le cadre d'une économie en apparence libérale – les seules aides au revenu des agriculteurs envisagées passent par la rétribution directe de la fonction de gestionnaire de l'environnement.

- La troisième caractéristique est liée à la complexification des économies locales du fait de la diversification des acteurs, induite par le processus de développement local de la période antérieure, et du fait également que les acteurs locaux, porteurs de projets en puissance, ont besoin, en l'absence d'une planification incitative forte, d'informations et de données sur ces mêmes économies locales pour mener à bien leurs entreprises.

C'est ainsi que le développement local, pour trouver son second souffle va être à la recherche de systèmes d'information sur les évolutions qui affectent la petite région.



Cette approche relève d'une conception systémique du développement, longuement analysée par la recherche pendant la période antérieure, notamment au travers des actions du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement (PIREN - CNRS).

Ces actions ont permis de mettre au point, en particulier sur le Causse Méjan, à titre d'exemple, une méthodologie d'observation des changements écologiques en relation avec les changements économiques et sociaux et débouchant actuellement sur la mise en place d'un observatoire géré par les acteurs locaux et les décideurs locaux qui sont simultanément des fournisseurs et des demandeurs de données.

On peut dans ces conditions penser qu'une nouvelle génération d'outils d'aide à la décision, davantage décentralisés et élaborés par et pour les acteurs concernés, est en train d'apparaître et de donner au développement local une nouvelle forme encore plus autonome et endogène prenant en compte également les problèmes de gestion (et donc de valorisation économique) de l'environnement.

## En conclusion

Les expériences de développement local que nous avons pu analyser dans le cas de zones difficiles, du moins celles qui ont pu traverser les crises récentes en s'adaptant, montrent un certain nombre de points communs.

1. Comme nous l'avons dit, elles sont toutes précédées ou, mieux, accompagnées d'un gros effort de réappropriation – ce que nous avons appelé un réinvestissement intellectuel par les acteurs locaux et les décideurs institutionnels ou privés – des possibilités du milieu physique.

Cet effort s'est traduit par des études, des analyses, des recherches menées par des spécialistes, certes, mais en étroite collaboration avec les acteurs concernés et très souvent à leur demande – du moins au début à la demande de quelques leaders reconnus.

Cet effort peut, à certains moments, être relayé par des actions de Recherche/Développement (ou plutôt Recherche/Action) susceptibles, après la phase de diagnostic global, de mieux cibler la recherche sur les points de blocage technique, économique ou sociaux du développement.

2. Très souvent les études et analyses réalisées sur le développement local s'appuient sur une conception systémique du système local en relation avec les possibilités du milieu biophysique. En général, il s'agit de contourner la difficulté de ce que l'on a appelé les handicaps naturels et donc de prendre en compte les relations entre le développement d'activités économiques et l'évolution induite du milieu. Cela se traduit généralement par la mise en œuvre de programmes de développement relativement intégrés.

3. Dans tous les cas, le développement local se traduit par un accroissement de la marge de manoeuvre des économies et des sociétés rurales locales. Le degré d'adaptabilité des économies locales aux fluctuations, voire aux transformations, des contraintes macro-économiques est lié à l'accroissement du nombre de degrés de liberté des sociétés concernées.

Un moyen d'accroître ces degrés de liberté est d'avoir un système d'informations en temps réel sur les multiples transformations affectant le système productif local et capable d'alerter les acteurs locaux sur l'émergence de modifications radicales de ce système productif.

En conséquence, si le développement local traduit un effort de redéploiement d'une économie locale en déclin, le maintien du dynamisme économique local, même dans les périodes de crise, passe par une information adéquate et donc par la mise en place d'un outil d'aide à la décision efficient.

4. La réalisation d'un ensemble économique européen implique en compensation une autonomisation croissante des petites régions dans le cadre d'un processus nécessaire de décentralisation.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir les expériences de développement local changer de nature pour trouver un second souffle.

## Note

1. "Méjan", issu du latin *medianum* est un mot signifiant en occitan "du milieu". On pourra consulter à ce sujet le dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens, de Louis Allibert publié en 1966 à Toulouse.  
Selon les spécialistes, le "e" de "Méjean" que l'on retrouve dans les documents officiels modernes est une fantaisie ou absurdité orthographique difficilement explicable sinon par assimilation abusive (attraction paronymique du prénom Jean?) et qui ne se justifie pas.  
Dans la période de décentralisation que nous vivons visant à redonner aux petites régions un minimum d'autonomie après qu'elles aient subi la domination linguistique du Nord et, dans la mesure où cette orthographe "Méjan" ne pose pas de problème de lecture en français, c'est celle que nous adopterons dans cet ouvrage.

## Références

- Bazin, G. ; Chassany, J.P.** (1986). Quelles perspectives pour l'élevage ovin dans les montagnes sèches (Alpes du Sud et Massif Central Sud), INRA-ESR, Grignon, Montpellier.
- Bazin, G. ; Roux, B.** (1992). *Les facteurs de résistance à la marginalisation dans les zones de montagne et défavorisées méditerranéennes communautaires*, INRA-ESR, Paris-Grignon.
- Brun, A. ; Chassany, J.P. ; Osty, P.L. ; Petit, F.E.** (1978). Le Causse Méjan, INRA-ESR, Montpellier, 5 t.
- Chassany, J.P.** (1986). Bilan des études et recherches sur le développement en Sud Lozère. In : *Vivre en Sud Lozère, POUR*, n° spécial, GRET, Paris.
- Chassany, J.P. ; Lacombe, Ph.** (1993). Le développement local, avant-propos, *Les Cahiers de la Recherche Développement*, DSA-CIRAD, pp. 1-13, Montpellier.
- Chassany, J.P. ; Miclet, G.** (1990). Impact des aides publiques à l'agriculture sur les exploitations du Mont Lozère, 2 t., INRA-ESR Montpellier.
1988. Groupe thématique "Zones difficiles". Bilan et perspectives des recherches ESR dans les zones de montagnes et défavorisées INRA-ESR, Paris-Grignon.
- Jollivet, M. et al.** (1991). Etre éleveur sur un Causse, le Méjan. *Annales du Parc National des Cévennes*, t. 4, Florac.

